

5 septembre 2006

06.146
ad 06.025

Postulat du groupe radical

Initiative cantonale pour inciter au maintien à domicile plutôt que dissuader

Le maintien à domicile est actuellement dissuadé par la politique fédérale en matière de prestations complémentaires (PC). Les personnes entrant en institution reçoivent en effet davantage de prestations complémentaires que cela ne serait le cas si elles restaient à domicile.

Cette politique fédérale va à l'encontre de la volonté de favoriser le maintien à domicile.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat de présenter sans délai au Grand Conseil un projet d'initiative cantonale par laquelle le canton prierait les Chambres fédérales de prendre rapidement des mesures législatives afin de supprimer les effets pervers actuels du système des prestations complémentaires qui dissuadent les personnes concernées de rester à domicile au lieu de les y encourager.

Signataire: D. Cottier.